



## LISTE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2026

- 1-Désignation d'un secrétaire de séance : approuvée (Désignation de M. Jean-Louis HISSETTE)
- 2-Approbation du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2025 : approuvé
- 3-Installation d'un nouveau conseiller municipal : actée (installation de M. Philippe KIRSCH en qualité de conseiller municipal)
- 4-Fixation du nombre d'adjoints : approuvé (poste d'adjoint vacant supprimé et nombre d'adjoints au Maire fixé à 3)
- 5-Acquisition de terrains : approuvée (parcelles cadastrées section 19 N° 189 classée en zone A pour une surface de 1.197 m<sup>2</sup> au prix des Domaines, soit 718 € HT et section 19 N° 187p classée en zone 1AUg pour une surface de 3.573 m<sup>2</sup> au prix des Domaines, soit 3.050,25 € HT)
- 6-Avances sur subventions de fonctionnement 2026 aux associations locales : approuvées (attribution d'un acompte de subvention de fonctionnement aux associations locales au titre de l'année 2026 d'un montant total de 46 600 €, représentant 80 % du montant octroyé en 2025)
- 7- Avenant à la convention AGESTRA pour le suivi médical des agents communaux : approuvé avec cotisation forfaitaire annuelle fixée à 95 € HT par agent et indemnité compensatoire d'absence unitaire fixée à 50 € HT pour l'année 2026 (tarifs identiques à 2025)
- 8- Convention de mise à disposition occasionnelle de personnel avec la commune de Valmestroff : approuvée pour une durée d'un an à compter du 7 février 2026 et jusqu'au 6 février 2027 et pour une durée hebdomadaire maximale fixée à 4 heures
- 9-Contrat avec l'éco-organisme ALCOME pour la réduction des déchets des produits du tabac dans l'espace public : approuvé
- 10-Personnel communal : Création et suppression de poste : approuvées (suppression d'un emploi d'agent administratif polyvalent à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires à compter du 01/02/2026 et création d'un emploi d'agent administratif polyvalent à temps complet à compter du 01/02/2026)
- 11-Anticipations sur le budget d'investissement 2026 : approuvées pour un montant total de 427 000 €
- 12-Indemnisation pour la fourniture d'électricité : approuvée pour un montant de 150 €
- 13-Motion de soutien pour le maintien de l'activité de production du site hamois RHEINMETALL-Pierburg : approuvée
- 14-Motion de soutien pour la liberté locale et les moyens d'agir des communes : approuvée

Communications de Monsieur le Maire

Date de mise en ligne : 23/01/2026

Date d'affichage : 23/01/2026